



Rudolf Ramsauer,
directeur

En entendant nombre de représentants des gouvernements cantonaux s'exprimer, certes pas tous, on a l'impression qu'en cas d'acceptation du paquet d'allègements fiscaux, les cantons n'arriveront plus à gérer ni écoles, ni hôpitaux, ou alors

Les pertes fiscales des cantons sont acceptables

qu'ils devront augmenter massivement leurs impôts. Ce sont là des exagérations démesurées. Qu'en est-il en réalité? Entre 1990 et 2003, les recettes des cantons ont passé de 39 à 65 milliards de francs. Cela représente un accroissement de 66%, soit deux fois plus que la croissance de l'économie dans la même période! Et qu'en sera-t-il à l'avenir? Les allègements fiscaux prévus ne se répercuteront pleinement qu'en 2009 et représenteront alors deux pour cent des recettes cantonales. Economiser deux pour cent en cinq ans, est-ce vraiment trop demander aux cantons? Nous devons enfin maîtriser la spirale des impôts et des prélèvements. Donc, le 16 mai, disons un oui résolu au paquet fiscal!

@ rudolf.ramsauer@economie.suisse.ch

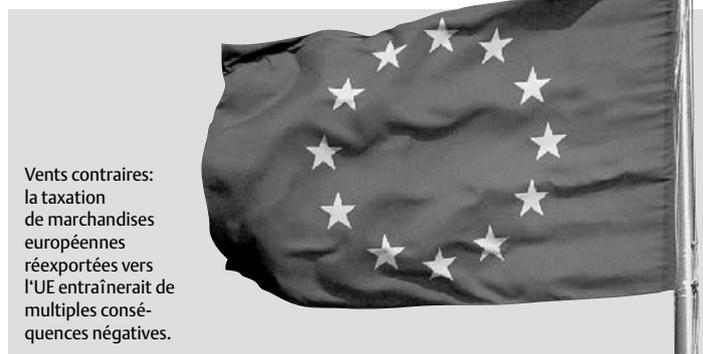
Réexportations vers l'UE: négociations en avril

Comme nous l'avons déjà exposé dans la Newsletter no 3 de mars 2004, l'UE envisage de prélever de nouveaux droits de douane sur les marchandises d'origine européenne. Cette annonce a inquiété de nombreuses entreprises et associations en Suisse.

Le changement de pratique envisagé par l'UE entraînerait de lourdes conséquences pour les intérêts économiques suisses et communautaires. L'économie suisse étant fortement axée sur la division du travail et fortement dépendante d'un réseau international avec ses structures de production et de logistique transfrontalières, il faut admettre que ce sont des millions qui sont en jeu, et que plusieurs milliers d'emplois sont menacés. Cette mesure entraînerait également des conséquences pour des entreprises de l'UE, notamment dans les régions frontalières voisines. Elle est contraire au but de l'objectif de libre-échange, à savoir promouvoir les relations économiques réciproques.

Eviter d'être pénalisés

Les autorités suisses font tout, dans cette affaire, pour trouver une solution satisfaisante aussi bien pour la Suisse que pour l'UE et pour faire en sorte



qu'il n'y ait pas d'obstacles aux échanges – importants – de marchandises entre les deux partenaires. Une première rencontre avec des représentants de l'UE a déjà eu lieu le 24 février 2004. Il a été convenu à cette occasion de différer l'introduction de la mesure initialement prévue



Gregor Kündig,
membre de la Direction

pour le 1er mars 2004 jusqu'au 1er juin 2004 et de mettre cette période à profit pour procéder à une analyse approfondie des engagements juridiques, des conséquences économiques et de la recherche de solutions possibles.

Au cours de leur rencontre du mois d'avril, les représentants de la Suisse et de l'UE

réexamineront ensemble l'état d'avancement des travaux. Le public sera alors informé des résultats de cette rencontre. Selon le point de vue de nos autorités, l'économie n'a pas besoin d'intervenir dans cette affaire jusque-là.

Signaler les difficultés

A cet égard, il y a lieu de signaler au seco les difficultés concrètes susceptibles de se produire dans les échanges transfrontaliers de marchandises en cas d'introduction de la mesure (répercussions sur les structures des affaires, droits de douane supplémentaires, quantités de marchandises concernées, etc.). Ces annonces peuvent être adressées à l'adresse suivante:

@ wufb@seco.admin.ch

avec copies à economie.suisse et aux organisations économiques intéressées.

Point fort

Swisscontact, et avec elle l'économie privée suisse, apportent une aide constructive et concrète au développement.

Page 2 ►

Visite gouvernementale

Le conseiller fédéral Christoph Blocher a rendu sa première visite au Comité d'economie.suisse. Il a parlé clair.

Page 2 ►

Centime climatique

Lors de sa séance du 29 mars 2004, le comité d'economie.suisse a décidé de donner une chance au centime climatique.

Page 2 ►

Portrait d'une PME

C'est dans un ancien cloître de Ramsen que se loge une entreprise entièrement dédiée aux communications multimedias.

Page 2 ►

Coopération au développement axée sur les solutions pratiques

Swisscontact est l'organisation d'aide au développement de l'économie suisse. Cette fondation, créée en 1959, complète l'aide étatique au développement des pays pauvres. Elle cherche notamment à promouvoir une prospérité économique durable. Grâce aux dons versés à Swisscontact, l'économie privée suisse apporte une contribution décisive à la lutte contre la pauvreté dans le tiers monde.

La lutte contre la pauvreté apparaît sans espoir, ce qui n'a pas empêché d'accomplir de grands progrès à l'échelle mondiale ces dernières années. L'aide au développement prodiguée sous forme d'aide pécuniaire à des pays bénéficiaires mal gérés ne résout pas les problèmes; au contraire, elle crée souvent des injustices encore plus grandes. Pour remporter des succès durables, il faut que les approches de développement soient orientées vers l'économie de marché.

Accroître la responsabilité individuelle

Le but premier de Swisscontact est de promouvoir le développement durable, économique, social et écologique, dans certains pays. Swisscontact cherche essentiellement à collaborer avec des partenaires locaux, selon le principe de l'aide au développement autonome. La fondation est active dans 25 pays, surtout en Afrique, en Amérique latine et en Asie. En outre, elle mène des projets en Albanie, au Kosovo et en Russie. En 2003, le volume financier des projets a atteint quelque 30 mio.fr. dont 1,7 mio. mis à disposition par des entreprises et associations suisses et 0,9 mio. fr. de dons des communes et des cantons. Le reste du financement résulte de mandats de la Confédération et d'autres donateurs.

Les principes démocratiques, une condition à respecter

La lutte la plus efficace contre la pauvreté consiste à intégrer les couches pauvres dans l'économie de marché et à former l'opinion politique. Dans l'interaction entre Etat et coopération au développement, la bonne gouvernance constitue un point central. L'Etat participant a donc pour devoir de bannir la corruption, d'assurer la stabilité macroéconomique, de créer un système juridique indépendant qui fonctionne et de faire en sorte d'aménager l'infrastructure en fonction des besoins de toute la population, d'éviter les déficits budgétaires et de garantir des rapports démocratiques. Il a aussi pour tâche de permettre aux pauvres d'accéder à une bonne formation scolaire de base.



Promotion de l'économie privée

Les activités de programme de Swisscontact pour promouvoir les PME dans les pays en développement reposent depuis le milieu des années nonante sur l'approche des «services destinés au développement des affaires». En effet, dans de nombreux pays en développement, les offres de services aux PME (formation au management, cours de marketing, comptabilité, conseil en entreprise, perfectionnement technique, etc.) ne sont pas suffi-

samment axées sur les besoins et sont de qualité insuffisante. Pour surmonter ces déficits, Swisscontact travaille selon les principes suivants:

- occupation du marché avec les partenaires (fournisseurs de services) sur la base de contrats de prestations (primes pour résultats obtenus);
- travail des partenaires dans un esprit d'entreprise axé sur la demande;
- concurrence entre les fournisseurs de services par la coopération en parallèle avec différents partenaires;
- prise en compte des expériences réalisées en économie de marché.

Coopération avec des entreprises suisses

Swisscontact offre également de nouvelles formes de coopération aux entreprises intéressées. C'est ainsi par exemple que la fondation soutient les entreprises suisses dans la mise en oeuvre d'objectifs sociaux chez les fournisseurs des pays en développement qui offrent une formation à leur personnel. Des projets sur mesure peuvent être menés en collaboration avec Swisscontact, au titre d'affaires socialement responsables gérées dans le cadre de plans directeurs d'entreprises.

Experts seniors

Cela fait 25 ans que Swisscontact fournit aux pays en développement des spécialistes retraités pour les aider à résoudre des problèmes. Ces services bénéficient surtout aux petites et moyennes entreprises. Les engagements des seniors durent en règle générale de un à trois mois. Ces experts ne sont pas rémunérés. Ce sont en général les partenaires locaux qui pourvoient au logement et à la nourriture, tandis que Swisscontact finance le voyage et les assurances. La personne reçoit en outre quelques francs d'argent de poche par jour. On



note une certaine tendance au raccourcissement des engagements, mais la préparation et le suivi par e-mail sont beaucoup plus intensifs. Ainsi, la qualité et la durabilité de l'aide peuvent être sensiblement améliorées. Dans leur activité, les conseillères et conseillers seniors mettent l'accent sur le perfectionnement du personnel local. Il est ainsi possible, d'une part, d'assurer des emplois et, d'autre part, d'en créer de nouveaux, ce qui est beaucoup plus important. Le pool d'experts comptait en 2003 quelque 550 personnes. Leur âge moyen est de 65 ans.

Déroulement efficace

La coopération au développement selon les principes de l'économie de marché telle que Swisscontact la conçoit fait de l'initiative privée le moteur du développement économique. L'organisation est elle-même en concurrence pour obtenir des mandats, ce qui débouche sur des structures efficaces. Une classement comparatif des ONG établi par la SGS en 2003 attribue la meilleure note AAA aux processus d'affaires de Swisscontact.



swisscontact

Le 7 juin 2004, Swisscontact et economiesuisse organisent une manifestation consacrée à la contribution de l'économie en vue d'atteindre les objectifs du Millenium de l'ONU. L'événement aura lieu à Zurich, au Forum du Credit Suisse du Uetlihof, de 14h00 à 16h00.

 www.swisscontact.org

Numéro de compte pour vos dons:
80-29768-1

Révision de la GRE

Pour ce qui est de l'essentiel, le Comité d'économiesuisse a accueilli favorablement le projet mis en consultation de modernisation de la Garantie contre les risques à l'exportation, en souhaitant sa mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Dans la réponse d'économiesuisse à la procédure de consultation, les éléments suivants ont été mis en avant:

I. En dépit de certains aspects discutables du point de vue des principes, une assurance contre les risques à l'exportation reste un instrument incontournable pour notre économie tournée largement vers l'extérieur, notamment dans les conditions actuelles de concurrence accrue.

II. L'offre actuelle de prestations de la GRE n'est manifestement plus compétitive ni adaptée aux besoins des entreprises, en particulier des PME. Si l'on veut corriger ce désavantage

comparatif, il est alors approprié de réformer la GRE en la modernisant et en l'harmonisant avec les centrales d'assurances des pays concurrents.

III. En fixant dans ses principes directeurs l'autofinancement sur le long terme et une offre d'assurance en complément de l'économie privée, le projet de révision de la loi tient compte des exigences essentielles posées par economiesuisse en matière d'orthodoxie libérale.

IV. La loi étant justement une loi-cadre svelte, c'est dans l'ordonnance d'application que seront concrètement traduits les principes directeurs de la loi et que seront définies d'importantes conditions matérielles de mise en œuvre de la nouvelle assurance. Il est dès lors nécessaire que les branches directement concernées soient étroitement



Une modernisation de la GRE renforcerait notre économie d'exportation.

associées à l'élaboration de cette dernière. En particulier, il faudra veiller à ce que ces dispositions réglementaires n'entraînent pas une péjoration de l'offre actuelle en raison d'un subventionnement croisé entre les domaines d'assurances.

V. Il est essentiel que la nouvelle assurance ne génère pas des charges financières supplémentaires pour la Confédération; le risque devra donc être maîtrisé à travers notamment une politique de primes et des franchises à même d'influencer la responsabilité propre de l'exportateur.

@ florent.roduit@economiesuisse.ch

Visite du conseiller fédéral Blocher

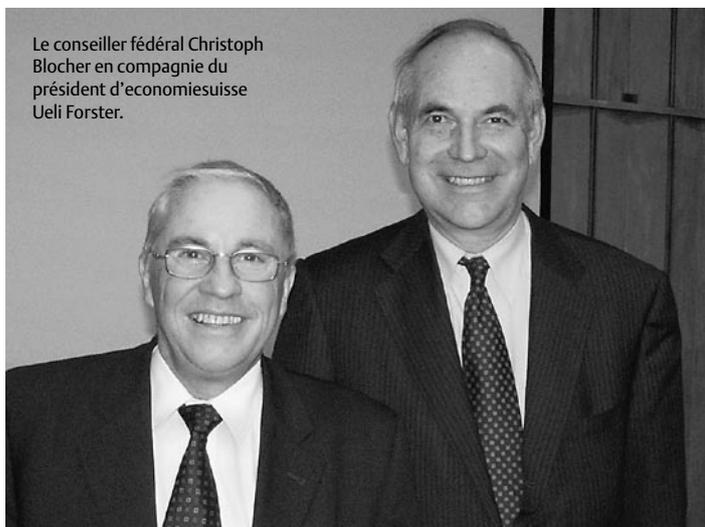
A l'occasion des séances du Comité d'économiesuisse qui se sont tenues le 29 mars 2004, notre fédération a eu le privilège d'accueillir pour la première fois le conseiller fédéral Christoph Blocher.

C'est avec une certaine curiosité que les soixante mem-

bres du Comité attendaient les propos du nouveau conseiller fédéral sur ses 100 premiers jours au gouvernement et sur ses objectifs au Département de justice et police. Les représentants de l'économie n'ont pas été déçus: d'entrée de cause, M. Blocher a clairement affirmé que les associa-

tions économiques devraient exercer davantage de pression sur le monde politique. Ce discours avait des accents très inhabituels, comme l'a relevé en souriant Ueli Forster, président d'économiesuisse; jusqu'ici, le gouvernement adressait des recommandations bien différentes aux milieux économiques. L'activité étatique est toujours pléthorique dans ce pays, a encore lancé un Christoph Blocher de bonne humeur, avant d'ajouter qu'au bout de trois mois d'appartenance au gouvernement, il n'avait pas modifié son appréciation antérieure de la situation. Le chef du DFJP s'est ensuite exprimé en détail sur les points politiques forts et les priorités de son département. La séance du Comité s'est terminée par un apéritif.

@ fredy.mueller@economiesuisse.ch



Le conseiller fédéral Christoph Blocher en compagnie du président d'économiesuisse Ueli Forster.

Edition 2004 «Intellectual Property Roadmap» de ICC

Aujourd'hui, le capital intellectuel constitue une richesse considérable des entreprises. Sa protection rigoureuse est dans l'intérêt de toutes les sociétés. La propriété intellectuelle représente ainsi un domaine que les responsables économiques se doivent de maîtriser.

Le capital intellectuel est sauvegardé par une variété de formes de droits de propriété intellectuelle et industrielle, mis en place durant les deux derniers siècles, contenus dans des traités internationaux et des lois régionales et nationales. Il a également fait l'objet d'une attention grandissante dès l'introduction des technologies digitales et de l'internet.

ICC vient de publier sa 5ème édition du «Current and Emerging Intellectual Property Issues for Business: a Roadmap for Business and Policy Makers». Cette publication, dont le Comité de rédaction était présidé par Monsieur Thomas Pletscher, membre de la direction de economiesuisse, procure une vue d'ensemble du système actuel ainsi que des indications concernant les développements attendus dans un futur proche. Cette brochure (gratuite) peut être commandée à l'adresse suivante:

@ info@icc-switzerland.ch

www.icc-switzerland.ch

Mots d'ordre

Le Comité d'économiesuisse a pris position comme suit pour les votations du 16 mai 2004:

OUI au paquet fiscal

OUI à la 11e révision de l'AVS

NON à l'arrêté de financement (TVA)

Les économies d'énergie chez Ciba Spécialités chimiques

Ciba Spécialités chimiques est membre depuis 2001 d'un groupe modèle de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Ainsi, Ciba s'engage activement en faveur de la réduction de la consommation d'énergie et d'une meilleure efficacité énergétique.

Au siège du groupe chimique de l'usine bâloise de Klybeck, on peut déjà observer les résultats positifs des mesures prises. Grâce à un investissement opéré il y a peu, il est déjà possible d'économiser au total 56 MWh de carburant.

L'usine de Klybeck à Bâle est un important site de production de colorants. Son entrepôt 661-4 sert notamment à stocker les matières premières. Outre les besoins en chaleur nécessaire au chauffage de certains bâtiments (chaleur de confort), l'usine consomme de l'énergie sous forme de chaleur pour préchauffer certaines substances et pour chauffer les installations techniques du

processus industriel. Cet approvisionnement en chaleur se fait à 11 bar vapeur. Dans la centrale de chauffage, la chaleur de confort est distribuée sous forme d'eau chaude à 70°C à l'aller et à environ 40°C au retour aux consommateurs (boiler, radiateurs, etc.). Le produit de condensation est récolté et dirigé à des températures de 60°C à 105°C dans le réseau de condensation de l'usine. L'exploitation ayant été optimisée, il est désormais possible d'utiliser le condensé thermique de tout l'entrepôt. Il passe par un échangeur thermique qui élève la température de retour du circuit de chaleur. Le condensat est ainsi ramené à une température inférieure à 50°C. Cette amélioration de l'installation s'est faite avec des éléments existants, et donc à un prix avantageux. Les coûts variables de l'énergie mise en circulation se montent à environ 40 francs/MWh. L'investissement total se monte



L'espace Klybeck de Ciba Spécialités chimiques à Bâle.

à 9 000 francs et la période de remboursement devrait s'étendre sur quatre ans.

Partenariat idéal

Des mesures analogues sont maintenant systématiquement envisagées et encouragées dans le cadre des objectifs d'économie d'énergie de l'entreprise. La solution technique mise en place a pu être réalisée grâce à la participation et au grand engagement du personnel de l'entreprise, avec l'appui de sa division technique. L'AEnEC a été dans cette opération le partenaire idéal qui a apporté le savoir-faire nécessaire.

Nouvelle loi sur la Banque nationale (LBN)

Le 3 octobre 2003, les Chambres fédérales ont adopté la nouvelle LBN qui va entrer en vigueur le 1er mai 2004.

La nouvelle loi modernise le cadre juridique de la banque centrale. Elle précise le mandat de l'institut d'émission dans le cadre d'un double système d'objectifs: stabilité des prix et stabilisation de la conjoncture, la priorité étant accordée à la stabilité des prix.

Un Conseil de banque restreint

La LBN garantit l'indépendance de la banque centrale, établit l'obligation de rendre compte au Conseil fédéral et à la Confédération et accroît les compétences de contrôle du conseil de banque. Ce dernier ne comptera plus que onze membres, contre 40 actuellement, dont six sont élus par le Conseil fédéral et cinq par l'assemblée générale de la banque. Enfin, la nouvelle loi étend la marge de manœuvre de la banque centrale au niveau opérationnel, dans la mesure où celle-ci peut décider elle-même dans quels actifs elle investit et quels titres elle accepte pour les prêts sur titres.

Indispensable marge de manœuvre

économiesuisse a suivi de près les débats parlementaires et se réjouit que la Suisse dispose maintenant d'une loi moderne. La direction de la banque centrale a pour mission de définir la stratégie en matière de politique monétaire en vue de garantir la stabilité des prix et de soutenir la conjoncture ainsi que de mettre en œuvre ladite stratégie de manière appropriée. Le monde est bien trop complexe, il ne peut être résumé par un modèle simple qui servirait de repère fiable. La banque centrale d'un pays possédant une monnaie internationale a besoin de disposer d'un minimum de flexibilité pour pouvoir réagir à des événements imprévus. La meilleure manière de conduire une politique monétaire revêt probablement la forme de la gestion des risques (Alan Greenspan).

Le pays a besoin de pionniers

Encourager les vocations d'entrepreneur et l'esprit d'entreprise dans les hautes écoles, tels sont les objectifs du Pioneers' Club * Unternehmerkreis (PCU) créé dans le cadre de START Global, une initiative internationale visant à promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des universités suisses et allemandes.

Le Pioneers' Club souhaite créer un environnement stimulant l'esprit d'entreprise et a restreint l'accès au club: il faut être immatriculé dans une haute école en tant qu'étudiant ou avoir terminé ses études et avoir créé une entreprise inscrite au registre du commerce. Le Pioneers' Club a été créé dans le cadre de START Zurich, un réseau international d'organisations estudiantines à but non

lucratif. En Suisse, START est présent à Zurich (EPF et université), Saint-Gall et Lausanne (EPF et université).

Une plaque tournante efficace pour le transfert de connaissances

Un élément déterminant pour la création du PCU, plateforme de rencontre destinée aux étudiants ayant terminé leurs études et aux entrepreneurs, était le grand besoin exprimé par les étudiants lancés dans la création d'entreprise d'un lieu d'échange des connaissances et des expériences. La plate-forme encourage ces échanges au cours d'événements, de séminaires et d'ateliers. En adhérant au club, les participants accèdent aux réseaux et au savoir-faire des entreprises.

Activités bienvenues

économiesuisse salue les initiatives prises dans le cadre de START Global. D'une part, elles émanent des étudiants et prennent la forme d'actions spontanées visant à encourager et à renforcer l'esprit d'entreprise – élément déterminant d'une société libérale – d'autre part, elles ne réclament pas de nouveaux fonds publics. En outre, START permet de renforcer et d'intensifier le processus de transfert des connaissances entre les hautes écoles et l'économie. Les créations d'entreprise jouent un rôle central pour le renouvellement de l'économie, aussi faut-il espérer que les entreprises réserveront un bon accueil à cette initiative.

 www.startglobal.org

 <http://pcu.startglobal.org>

 rudolf.walser@economiesuisse.ch

Centime climatique

Lors de sa séance de printemps, le Comité d'économie-suisse a décidé de donner sa chance au projet de centime pour le climat.

Dans le domaine des carburants, la Suisse est encore éloignée des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, fixés dans la loi sur le CO₂. Le projet de centime climatique, développé sous l'égide de l'Union pétrolière, est un instrument qui compléterait efficacement les activités de l'Agence de l'énergie dans le secteur des combustibles et rendrait ainsi momentanément superflue une taxe sur le CO₂. Le concept du centime climatique repose sur une contribution volontaire des importateurs sur les ventes d'essence et de diesel. Les recettes serviraient à acheter des certificats à l'étranger et à financer certaines mesures

de décarbonisation en Suisse.

En février dernier, le conseiller fédéral Leuenberger a communiqué avoir retenu deux options pour réaliser les objectifs ancrés dans la loi: une taxe CO₂ sur les carburants et les combustibles, ou un centime climatique sur les carburants combiné à une taxe CO₂ sur les combustibles. Le Comité de économiquesuisse s'est penché sur la question lors de sa réunion du 29 mars dernier. Considérant notamment que pour atteindre les objectifs de la loi sur le CO₂, la taxe ne constitue que la solution de dernier recours et que la période des mesures volontaires n'est pas terminée, le Comité a arrêté la position suivante:

■ économiquesuisse continue d'apporter son soutien à la loi



Si les objectifs de réduction ne sont pas encore atteints, ils sont en voie de l'être grâce aux mesures volontaires.

sur le CO₂, pour autant que les conditions internationales ne se modifient pas de manière significative.

■ Les mesures volontaires prévues dans la loi sur le CO₂ doivent être épuisées avant qu'une éventuelle taxe puisse être perçue. Il faut donc donner une chance au projet de centime pour le climat, qui doit être réalisé dans sa forme

intégrale (pour les carburants, mais aussi, en partie, pour les combustibles).

■ économiquesuisse rejette les deux options retenues par le conseiller fédéral Leuenberger, qui prévoit l'introduction prématurée d'une taxe CO₂.

@ florent.rodut@economiesuisse.ch

Délégation de l'économie en Thaïlande et en Malaysia

Du 17 au 20 mars 2004, le président de la Confédération Joseph Deiss a effectué une visite officielle en Thaïlande. Il était accompagné de personnalités de différentes branches de l'économie, emmenées par Ueli Forster, président d'économiesuisse.

La visite a permis à la délégation de se convaincre une fois de plus du grand dynamisme des marchés asiatiques, qui se traduit par des taux de croissance économique élevés et réguliers (2003: 6%). Les échanges commerciaux sont relativement importants au vu des chiffres des exportations suisses – 778 millions de francs en 2003 – et des importations – 608 millions de francs. Ils sont restés relativement constants ces dernières années. La Thaïlande constitue également une destination intéressante pour les industriels désireux d'investir. La Suisse figure au 10^e rang du classement des investisseurs étrangers dans ce pays où quelque 150 entreprises suisses emploient

36 000 personnes environ. Bien que le niveau des salaires y soit légèrement supérieur à celui de plusieurs autres pays d'Extrême-Orient, comme la République populaire de Chine, la Thaïlande possède différents avantages attrayants (situation politique stable, population disciplinée, travailleuse, bonnes infrastructures, etc.). Forte de 3'743 Suisses – dont 1'305 binationaux – la Thaïlande possède la plus grande colonie suisse d'Asie.

Une industrie dynamique

Après l'annulation de la visite officielle du président de la Confédération Joseph Deiss en Malaysia en raison de l'organisation d'élections imminentes, une délégation réduite, emmenée par l'ambassadeur Jörg Reding du seco, s'est rendue à Kuala Lumpur. Riche en matières premières, la Malaysia encourage systématiquement l'industrialisation de son économie,



Une collaboratrice de la firme Ronda (succursale en Thaïlande) termine des mouvements de montres électroniques.

comme le prouve la présence de nombreuses succursales de grands groupes. Aujourd'hui déjà, 50% des exportations malaysiennes sont des produits électroniques. Les exportations suisses à destination de ce pays représentaient 449 millions de francs en 2003, et les importations 174 millions de francs. Près de 120 sociétés suisses sont implantées en Malaysia où elles emploient quelque 21 000 personnes. Le dynamisme économique se manifeste notamment par d'excellentes infrastructures dont le visiteur peut

se faire une image à son arrivée au nouvel aéroport de Kuala Lumpur, conçu par l'architecte vedette Renzo Piano.

Entretenir les contacts

S'il n'est pas possible de mesurer le succès de telles visites, elles ont sans aucun doute un impact positif sur les relations bilatérales. Il ne faut pas négliger le fait que les représentants des pays d'Asie

du sud-est rencontrent régulièrement ceux des autres Etats européens dans un cadre institutionnalisé, à savoir lors des sommets organisés entre l'UE et l'ASEAN, et que le Forum de coopération Asie pacifique (APEC) sert de plate-forme de rencontre pour un grand nombre de représentants d'autres pays. La Suisse est donc contrainte de se rappeler au bon souvenir de ses partenaires par le biais de contacts bilatéraux.

@ peter.hutzli@economiesuisse.ch

STAR Group: une situation idyllique et un réseau mondial

STAR Group, prestataire de services et de logiciels pour la communication technique d'entreprises mondiale, opère depuis 20 ans à partir d'un coin de la Suisse. STAR possède des clients dans le monde entier. La recette du succès de l'entreprise est: une présence locale et une résolution des problèmes décentralisée.



Figurant parmi les dix premières entreprises de cette branche, STAR Group est spécialisé dans les services telles que la traduction, la communication technique, la publication et le développement de logiciels informatiques personnalisés pour la mise à disposition d'informations dans plusieurs langues sur les supports les plus divers (papier, CD-ROM, Internet). En tant que PME suisse, STAR AG, société mère et quartier général de STAR Group, propose aux entreprises actives à l'échelle internationale des solutions individuelles pour la communication avec leur clientèle internationale. Parmi ses clients fidèles, STAR compte des entreprises renommées comme DaimlerChrysler, IBM ou le fabricant de montres Baume et Mercier.

Fondée en 1984, l'entreprise est dirigée depuis Ramsen – un lieu idyllique dans le canton de Schaffhouse proche de la frontière allemande. Pour célébrer son 20e anniversaire, STAR Group y organise cet automne une grande fête et proposera des offres commerciales dans le monde entier.

Le siège de l'entreprise est un ancien couvent

Le siège de l'entreprise est installé dans l'ancien couvent de Ramsen depuis 1996. Entièrement conservés, les quatre

bâtiments du couvent – l'école, la maison des sœurs, l'atelier et l'église – ont été rénovés. L'église, ouverte au public, est entretenue par une association locale tandis que les trois autres bâtiments hébergent les 85 employés de STAR AG. Les bâtiments sont entourés d'un magnifique parc. Des câbles en fibres optiques ont été posés dans les vieux bâtiments de sorte que STAR AG est reliée aux grands centres économiques du monde grâce à une technologie des plus modernes.

Homme et technique – une complémentarité parfaite

Des programmes professionnels comme Transit, l'outil de traduction qui se fonde sur les connaissances sauvegardées par le client, TermStar, le programme de terminologie qui veille à l'uniformité et à la précision, WebTerm, l'outil qui permet à toute entreprise de rendre accessible sa terminologie sur Internet ou l'intranet, STAR JamesTM, le gestionnaire du processus de traduction, ainsi que GRIPS et SPIDER, les logiciels permettant d'administrer, d'entretenir et de publier des informations donnent de vastes possibilités



Le quartier général de STAR Group se trouve dans un lieu idyllique proche de la frontière allemande.



La carte indique les filiales de STAR Group à l'échelle mondiale.

aux clients de STAR dans le domaine de la traduction technique.

La technique à elle seule ne suffit pas pour satisfaire les attentes actuelles en matière de

communication. L'arme secrète de STAR est sa présence dans les différents pays. Pour obtenir des textes de qualité, il faut faire appel à des traducteurs compétents connaissant les finesses et spécificités de leur langue. C'est pourquoi STAR Group a constitué un grand réseau de traducteurs possédant les compétences linguistiques indispensables, mais aussi techniques. Ainsi STAR Group est en mesure de proposer ses services pour les branches les plus diverses, comme l'industrie automobile, la construction de machines ou l'informatique, pour ne citer que quelques exemples.

Grâce à l'association d'innovations techniques et de savoir-faire humain, STAR Group s'est hissé parmi les leaders de la traduction technique.

Trois souhaits de politique économique

- 1 Nous souhaitons une politique qui place les intérêts de la communauté avant ceux de l'économie et qui garantisse le droit à des biens collectifs (l'eau, l'éducation, la communication, etc.) et des valeurs éthiques (l'interdiction du travail des enfants).
- 2 La politique économique doit éviter l'uniformisation qui accompagne la mondialisation, car la capacité de considérer la diversité et les différences comme des atouts constituent des facteurs du succès futur de l'économie.
- 3 La politique économique doit s'engager pour que l'on accorde davantage d'importance à des concepts durables et aux succès sur le long terme (inverser la tendance actuelle).



Qu'apporte la loi révisée sur les cartels?

economiesuisse organise le 22 avril 2004 en collaboration avec le Secrétariat de la Commission de la concurrence et un avocat spécialisé un séminaire **d'information sur les conséquences de la nouvelle loi sur les cartels** entrée en vigueur le 1er avril 2004.

Début: Lieu:

10 heures Hegibachstr. 47
8032 Zürich

Une invitation a été adressée aux membres le 10 mars 2004. Il est encore possible de s'inscrire.

fax: 01/421 34 79

 emma.fluri@economiesuisse.ch

Journée de l'économie à Zurich

Contrairement à ce qui avait été annoncé initialement, la Journée de l'économie aura lieu cette année à **Zurich** et non à Montreux. Ce sont les locaux du Schiffbau à Zurich qui hébergeront l'événement, le 3 septembre 2004. Nos invités et nos membres recevront une invitation et un programme détaillé en temps voulu. Nous nous réjouissons de les accueillir et les invitons à réserver cette date.



Consultations

15 avril 2004

Consultation sur la révision partielle de la loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (LOGA): Approbation du droit cantonal, information à propos des conventions passées par des cantons entre eux ou avec l'étranger
Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

16 avril 2004

Consultation au sujet du rapport concernant la modification de la disposition sur l'assistance administrative internationale dans la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières.
Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Consultation sur la révision totale de la loi fédérale sur les fonds de placement
Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Consultation au sujet du droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers – (Initiative parl. 00.421)
Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

26 avril 2004

Consultation relative au projet d'ordonnance sur les mouvements transfrontières des organismes génétiquement modifiés (Ordonnance de Cartagena, OCart)
Contact: menga.sandoz@economiesuisse.ch

31 mai 2004

Procédure de consultation relative à la modification de la loi fédérale sur le marché intérieur.
Contact: rudolf.walser@economiesuisse.ch

 Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse

Impressum

Editeur
economiesuisse, Fédération des entreprises suisses
Rédacteur responsable
Vincent Simon
Adresse
Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3
Téléphone
022/786 66 81
Téléfax
022/786 64 50
mail
vincent.simon@economiesuisse.ch
Web
www.economiesuisse.ch
Rythme de parution
mensuel
Réalisation
Layout88, Zurich
Impression
Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

- **«Politique économique – Suisse 2004»**
Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Point de repère»**
Moins d'impôts pour tous: votation sur le paquet fiscal du 16 mai 2004. Brochure, gratuite.
- **Paquet fiscal:**
 - Argumentaire long. Gratuit.
 - Argumentaire court. Gratuit.
 - Flyer. Gratuit.
- **11e révision de l'AVS**
 - Argumentaire. Gratuit.
 - Argumentaire court. Gratuit.
 - Flyer. Gratuit.
- **«dossierpolitique»**
Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- **Corporate Governance:**
Swiss Code of Best Practice English. Free.
- **Le gouvernement d'entreprise en Suisse**
Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- **Concept des dépenses**
Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- **Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:**
perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- **Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise**
Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Newsletter»**
Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- **«Europe – options pour la Suisse et réformes internes»**
Brochure, 48 pages, gratuite.
- **«Point de repère»**
Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.
- **«Service e-mail»**
Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- **«Concept fiscal»**
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.–.
- **«Portrait d'economiesuisse»**
Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

<input type="checkbox"/> Commande	<input type="checkbox"/> Modification d'adresse	<u>Entreprise</u>
Nom		<u>Rue</u>
Prénom		<u>N° postal / lieu</u>
Fonction		<u>E-Mail</u>